

LE MAIRE - Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, avant de passer à l'ordre du jour, Monsieur Marc GERARD, Adjoint délégué aux Espaces Verts, vous fera un rapport sur les travaux réalisés depuis Mai 1975 et les travaux à réaliser :

M. GERARD : 1°) - TRAVAUX REALISES :

a) - GRANDS TRAVAUX :

- Aménagement de l'église de Sainte-Clotilde ;
- Engazonnement des deux terrains du Front de Mer (interdiction de passage de voitures par la pose de bornes basses en béton) ;
- Construction d'un kiosque pour la garderie d'enfants de Moufia II ;
- Engazonnement du terrain de Foot-Ball de Champ Fleuri ;
- Fin de l'aménagement des abords de la piscine du Chaudron ;
- Garderie de la Source, aménagements extérieurs ;

b) - PETITS TRAVAUX :

- Aménagement du Jardin du Boulevard de la Providence ;
- Jardin de l'Etat : Réfection d'une partie du réseau de vidange du Jardin de l'Etat ; mise en place d'un regard supplémentaire - Le local restaurant datant des floralies a été démoli et retiré - Les bornes basses d'éclairage, (en béton), dégradées ont été changés - Rénovation du toit en chaume d'un des kiosques - Mise en place d'un toit en chaume sur la volière ;
- Stade du Butor : Remise en état de certaines parties de la pelouse ;
- Les arbres et les plantes de l'ancienne maison du Directeur de la DDE ont été récupérés et replantés sur différentes places publiques ;
- Terrain Mourouvin : Mise en place d'une balançoire ;
- Les parterres de la Mairie ont été rénovés ;
- Garderie de la Petite-Ile : Construction d'une allée en béton et d'un bac à sable sous la balançoire ;
- Barachois : Après la démolition de l'ancienne clôture, la longrine restante est conservée pour empêcher l'accès des voitures ; cette longrine est aménagée actuellement.

2°) - TRAVAUX EN COURS :

- Bois de Nèfles : Les travaux d'engazonnement du stade ont commencé cette semaine ;
- Engazonnement du parterre situé devant les gradins du stade de la Redoute ;
- Aménagement des abords du nouveau local de l'O.M.J. (derrière l'Ecole Centrale) ;

3°) - TRAVAUX FUTURS A REALISER :

- Engazonnement du sous-bois, derrière la piscine du Chaudron ;
- La Place Verdun et le Square Leconte de Lisle pourront commencer dès que la subvention sera débloquée ;
- Marché de Sainte-Clotilde : Aménagement des espaces verts du parking du marché ;
- L'aménagement des abords du Stade de Bois de Nèfles pourra commencer dès que le terrain sera terminé ;
- Mise en place de jeux pour enfants dans les places publiques suivantes : Mourouvin Boulevard de la Providence - Barachois (balançoires - toboggans, etc) ;
- Stade de Champ Fleuri ;
- Stade de Moufia ;
- Front de Mer (autour de la Bibliothèque de Prêt) ;
- Aménagement des abords de la Mairie de la Bretagne.

M. GERARD : Je dois vous dire que nous avons eu énormément de problèmes avec les actes de vandalisme et les dépôts d'ordures. Nous préparons une campagne d'information pour dire aux gens qu'il faut respecter les espaces verts et qu'il y a des endroits pour jeter les ordures. D'autre part, nous interdirons aux

voitures d'envahir les espaces verts.

M. TESSIER - Je ne dis pas que nous n'avons pas fait un gros effort pour améliorer la situation mais il est regrettable que la Place de la rue de Nice et de la rue Gabriel MACE soit transformée en une décharge publique, depuis une quinzaine de jours.

LE MAIRE - Nous mettrons une barrière pour les véhicules afin qu'ils respectent les plates-bandes. Nous en avons déjà verbalisé plusieurs et cela n'a servi à rien. Nous serons obligés de mettre des buses comme nous avons fait pour certaines places.

M. GERARD - Il y a un projet pour l'ensemble de l'aménagement du front de mer.

M. BOYER Eric - J'ai entendu parler d'espaces verts mais je n'ai pas entendu parler d'écoles. Est-ce qu'il y a une autre équipe qui s'occupe des écoles ?

M. GERARD - D'autres équipes s'occupent des espaces verts des écoles.

M. BOYER Eric - Je constate que la ville s'embellit mais je pense que nous devrions faire un effort supplémentaire pour les écoles.

M. GERARD - Plusieurs écoles sont satisfaites.

LE MAIRE - Toutes les écoles de la ville sont fleuries et de nombreux directeur et directrices sont contents de leurs écoles.

M. BOYER Eric - Je ne cite que l'école de Bellevue, par exemple. Nous ne devons pas délaisser certaines écoles.

Mme BENARD - Les travaux de l'école Champ Fleuri n'ont pas été faits par la Municipalité, ils ont été faits par l'homme de cour.

LE MAIRE - L'homme de cour est payé par la Municipalité.

M. CHANE-KUNE - Je vous signale qu'entre le Cimetière des Volontaires et celui de l'Est, il y a un dépôt d'ordures.

LE MAIRE - C'est nous qui avons donné l'autorisation à l'E.E.R. D'ailleurs, nous lui demanderons d'enlever son dépôt.

M. le Dr MAINGARD - La rue Lucien Gasparin (à 100 m de la Mairie) est une véritable puanteur. Ce matin, j'aurai pu verbaliser des gens qui habitent en-dessous de Monsieur ARLANDA. Ils jetaient encore leurs ordures. C'est dommage, car c'est un coin admirable.

Est-ce qu'il ne serait pas possible de planter des arbres autour de la Jamaïque ?

LE MAIRE - Nous avons commencé à planter mais depuis un certain temps les gens recommencent à déposer leurs ordures devant la façade. Nous redonnerons des ordres précis pour que les gens ne versent pas leurs ordures de ce côté. Du côté de la façade, l'Equipement a déjà planté des arbres mais ils ne cacheront pas les ordures. De toute façon, ces ordures seront enlevées dans deux ans.

M. GERARD - Les collègues peuvent me signaler quand ils voient que quelque chose ne va pas.

Mme ROCHE - Il y a un énorme travail fait dans les espaces verts. Il faut féliciter Monsieur GERARD, car il avait un petit nombre de journaliers alors qu'il y avait tant de choses à faire.

LE MAIRE - Il suffit que quelques personnes méconnaissent les règles d'hygiène et de propreté pour que le tout paraisse sale. Néanmoins, il faudrait quand même que les journaux en parlent et informent la population qu'il y a des endroits pour jeter les ordures. Il y a une éducation à refaire.

M. LAPIERRE - Il y a deux ans de cela un ingénieur et une stagiaire sont venus au Brûlé pour faire une étude de l'aménagement du Centre du Brûlé. Jusqu'à présent, nous attendons toujours.

LE MAIRE - Ce sera fait.

M. PICARD - Cela fait trois ans qu'on a commencé à aménager le foyer des jeunes et jusqu'à présent, ce n'est pas terminé.

LE MAIRE - Les ouvriers ne peuvent rester en permanence sur le même chantier.

M. PICARD - Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen d'accélérer le planning ?

M. GERARD - J'aimerais que mes collègues me parlent de leurs problèmes.

LE MAIRE - Je voudrais bien donner satisfaction à tout le monde mais pour cela il faudrait de l'argent et des ouvriers.

M. GERARD - Je voudrais préciser qu'il y a un certain nombre de travaux qui ont leur financement propre. Par conséquent, nous pouvons engager une équipe supplémentaire pour faire ces travaux mais pour les autres travaux courants, il y a uniquement 62 ouvriers et il est certain que ces gens ne peuvent pas réaliser tous les travaux rapidement.

M. FERRERE - Les ouvriers ne travaillent pas beaucoup.

M. GERARD - Je ne suis pas derrière chacun.

M. FERRERE - Sur 10 personnes, il y en a qui travaillent et les autres qui regardent.

M. GERARD - Je ne vois aucun inconvénient à ce que vous fassiez des remarques à ces travailleurs.

LE MAIRE - Je vous rappelle que, en tant que Conseiller Municipal, vous êtes tous habilités à faire des remontrances aux travailleurs.

M. FERRERE - Ce qu'ils peuvent faire en une semaine ils font en un mois.

LE MAIRE - Si tous les conseillers intervenaient, il aurait fallu moins d'ouvriers.

+

+

+

+